

Image not found or type unknown



RESILIATION CLUB SPORT CURVES

Par **mfrance89**, le **02/02/2013** à **20:41**

bONJOUR
AYANT CONCLU UN CONTRAT POUR 1 AN AVEC CLUB DE SPORT
CURVES
CELUI CI EST IL SOUMIS A LA LOI CHATEL EN CE QUI CONCERNE LA
RESILISATION n'ayant pas de conditions générales adjointes au
contrat.
MERCI
CORDIALEMENT